



Fausses prémisses, politique erronée

Un rapport d'experts du Conseil fédéral vise à **réduire la croissance des coûts du système de santé**. Il propose des mesures fausses du point de vue de la politique et en contradiction avec la constitution. Ce rapport est l'exemple de fausses prémisses qui conduisent à une politique erronée.

Texte: Marco Tackenberg, Service de presse et d'information de la SSO; photo: iStock

Deux prémisses sous-tendent de la première à la dernière page le rapport du groupe d'experts. Deux affirmations fondent les mesures radicales demandées pour réformer notre système de santé, et ce sont deux affirmations fausses. En premier lieu, les experts font un problème du fait que la croissance annuelle des coûts dans le système suisse de santé est plus

élevée que celle de l'économie. Mais le secteur de la santé fait partie de l'économie! Ainsi, les économistes de la santé Pius Gyger et Fridolin Marty ont exposé dans un article très remarqué publié dans la *Neue Zürcher Zeitung* (numéro du 5 mai 2017) qu'une part croissante des prestations de santé au produit intérieur brut ne provoque aucun souci du point de vue des

possibilités de les financer. Dans la mesure où les dépenses supplémentaires de santé sont à l'avantage de la population, il faut même les approuver.

En second lieu, le rapport repose sur l'affirmation que l'efficacité du système de santé suisse pourrait être augmentée de 20% sans pertes de qualité. Ces 20% attestent d'une stupéfiante évolution:

Il est allégué que l'efficacité du système de santé suisse pourrait être augmentée de 20% sans pertes de qualité. Même si cette valeur correspond à une moyenne des estimations, elle se voit confortée avec le passage du temps comme s'il s'agissait d'une étude scientifique portant sur notre système de santé.

même si cette valeur correspond à une moyenne des estimations, elle se voit confortée avec le passage du temps comme s'il s'agissait d'une étude scientifique portant sur notre système de santé. Ces 20% de «bulles d'air» dans le système, comme il est familièrement désigné dans le débat politique, seraient le fondement de mesures drastiques d'économie. Quant à savoir ce que sont ces «bulles d'air», rien n'est moins clair!

Budget global détourné

On promeut en priorité la notion d'un budget global censé «juguler» la croissance des coûts. A partir de l'exemple de l'Allemagne, le rapport entend d'expliquer comment fonctionne un budget global. Et ceci bien que les connaisseurs du système allemand, tel le juriste Rainer Hess, mettent en garde contre la tentation de reproduire les errements allemands. Selon lui, il faut avant tout un système politique et géographique unifié pour pouvoir envisager de recourir à un budget global. On est

donc en droit d'estimer qu'il serait peu applicable à la Suisse, avec ses concentrations urbaines, ses zones rurales et son système politique fédéral. A ceci s'ajoutent les doutes du juriste constitutionnel sur un budget global. Ulrich Kieser, juriste de St-Gall, soutient qu'un budget global ne saurait être autorisé à limiter l'obligation de prestations.

Levée du principe de territorialité

Le groupe d'expert marche sur la corde raide en demandant que le principe de territorialité qui s'applique à l'assurance maladie obligatoire soit assoupli, voire même supprimé. Les patients devraient être plus nombreux à être envoyés se faire soigner à l'étranger. Ceci en raison des niveaux plus bas des salaires et des coûts à l'étranger, ce qui aurait un effet réducteur des coûts des traitements prodigués en Suisse. C'est une argumentation qui a bien de quoi nous frapper d'incrédulité! En effet, la Suisse impose des exigences rigoureuses à la tenue d'un cabinet médical ou dentaire. Nos prescriptions d'hy-

giène sont plus strictes qu'à l'étranger et coûtent des sommes considérables aux cabinets et aux hôpitaux. Et ceci est juste car c'est la qualité des traitements en Suisse qui en bénéficie. Les autorités suisses ne sont pas en mesure d'appliquer ni de contrôler à l'étranger le respect de ces normes strictes. C'est pourquoi il est scandaleux de voir nos autorités envisager d'envoyer des patients à l'étranger pour de seuls motifs d'économies.

Pay for Performance

Le groupe d'expert poursuit en militant en faveur d'un système de «Pay for Performance». Le médecin verrait sa rémunération devenir variable dans un tel système. Pour être en mesure d'évaluer les prestations d'un praticien, il faudrait tout d'abord saisir des critères tels que la satisfaction des patients et les améliorations de leur santé. Mais le service administratif qui serait chargé de la mesure de la «performance» du médecin ne possède pas en règle générale les connaissances médicales indispensables pour être en mesure de juger ses prestations. En effet, les traitements ne sont que peu normalisés et, par voie de conséquence, difficilement comparables entre eux. Ceci résulte de la complexité inhérente des processus de morbidité et de guérison. Il n'est en effet pas possible d'aborder séparément la guérison intervenue chez un patient de son vécu et de sa personnalité. Il serait donc inéquitable que le seul fait de ne pas atteindre un objectif, par exemple une réduction du poids chez des patients diabétiques, se voie imputé au médecin traitant. Une telle pratique affecterait de plus et de manière gravissime la qualité de la relation entre le médecin et son patient.

Il peut en être autrement: la stratégie dite du «traitement ambulatoire avant toute hospitalisation» va dans l'intérêt des patients. Cette seule mesure, selon différents calculs, aurait un potentiel d'économies de près de 30%. Mais son application serait politiquement très délicate. Le secteur ambulatoire, à la différence du secteur hospitalier, est entièrement financé par les primes. Si les traitements ambulatoires augmentent en proportion, ce seraient les cantons qui en profiteraient aux dépens des caisses maladie et de leurs assurés. Mais, contrairement aux autres mesures proposées par les experts, ceci interviendrait sans provoquer de péjorations qualitatives.

Paru initialement dans Politik+Patient 1/2018